

SICAV AVENIR

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2018

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 31 MARS 2018

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié et en application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif tel que promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001, nous avons examiné la composition de l'actif net de la société «SICAV AVENIR» arrêté au 31 Mars 2018.

Nous avons également examiné les états financiers trimestriels, arrêtés au 31 Mars 2018, établis conformément aux normes comptables 16 et 19, approuvées par Arrêté du Ministre des Finances du 22 Janvier 1999.

Ces états financiers sont établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons conduit notre mission en accord avec les normes d'audit généralement admises. Ces normes exigent que nous planifiions et que nous accomplissions l'audit de façon à obtenir une assurance raisonnable nous permettant de conclure que les états financiers ne sont pas entachés d'inexactitudes significatives.

Un audit est l'examen, sur la base de tests, des preuves de validité des montants et informations contenus dans les états financiers. Il comprend, généralement, la vérification des principes comptables utilisés et des estimations significatives faites par la direction, ainsi qu'une évaluation globale de la présentation des états financiers. Nous pensons que notre audit fournit un fondement raisonnable à notre opinion.

1/ La société «SICAV AVENIR » emploie 26,34% de son actif en liquidités, ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 20% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

Sur la base de notre examen limité, et en dehors du point cité ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels, ci-joints, de la société « SICAV AVENIR » arrêtés au 31 Mars 2018, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et des mouvements sur l'actif net pour le trimestre clos le 31 Mars 2018.

Tunis, le 30 avril 2018

Le Commissaire aux Comptes :

CMC- DFK international

CHERIF BEN ZINA

BILAN
arrêté au 31 Mars 2018
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	<u>Notes</u>	<u>31/03/2018</u>	<u>31/03/2017</u>	<u>31/12/2017</u>
<u>ACTIF</u>				
AC 1 - Portefeuille - titres	3-1	862 853	929 268	924 909
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		191 409	181 521	206 524
b - Obligations et Valeurs assimilées		671 445	747 748	718 385
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		308 644	246 497	212 562
a - Placements monétaires	3-3	206 074	205 418	202 966
b - Disponibilités	3-9	102 570	41 079	9 596
AC 3 - Créances d'exploitation	3-10	348	348	348
AC 4 - Autres actifs		-	-	-
TOTAL ACTIF		1 171 845	1 176 113	1 137 820
<u>PASSIF</u>				
PA 1- Opérateurs créditeurs	3-7	3 354	3 193	4 060
PA 2 - Autres créditeurs divers		-	863	-
TOTAL PASSIF		3 354	4 056	4 060
<u>ACTIF NET</u>				
CP 1 -Capital	3-5	1 112 908	1 116 984	1 088 143
CP 2 - Sommes distribuables	3-6	55 583	55 073	45 617
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		45 617	45 671	15
b - Sommes distribuables de l'exercice en cours		9 967	9 402	45 602
ACTIF NET		1 168 491	1 172 057	1 133 759
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 171 845	1 176 113	1 137 820

ETAT DE RESULTAT
arrêté au 31 Mars 2018
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Notes	Période du 01/01/2018 au 31/03/2018	Période du 01/01/2017 au 31/03/2017	Période du 01/01/2017 31/12/2017
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	3-2	9 792	10633	51845
a - Dividendes		-	-	10522
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		9,792	10633	41324
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3-4	3 310	2812	12039
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		13103	13445	63885
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	3-8	-3 136	-3180	-12799
REVENU NET DES PLACEMENTS		9967	10265	51086
<u>PR 3 - Autres produits</u>		-	-	-
<u>CH 2 - Autres charges</u>		-	-863	-3501
RESULTAT D'EXPLOITATION		9967	9402	47585
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		-	-	-1983
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		9967	9402	45602
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		-	-	1983
* Variation des +/- values potentielles sur titres		17539	-4202	16228
* +/- values réalisées sur cession des titres		7268	-8	-1029
* Frais de négociation de titres		-41	-29	-49
RESULTAT NET DE LA PERIODE		34732	5163	62736

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
arrêté au 31 Mars 2018
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Période du 01/01/2018 au 31/03/2018	Période du 01/01/2017 au 31/03/2017	Période du 01/01/2017 au 31/12/2017
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation</u>			
a - Résultat d'exploitation	9 967	9 402	47 585
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	17 539	- 4 202	16 228
c - +/- values réalisées sur cession de titres	7 268	- 8	- 1 029
d - Frais de négociation de titres	- 41	- 29	- 49
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	-	-	- 45 656
<u>AN 3 - Transaction sur le capital</u>			
a - Souscriptions	-	55	1 188
* Capital	-	53	1 161
* Régularisation des sommes non distrib.	-	-	- 3
* Régularisations des sommes distrib.	-	2	30
b - Rachats	-	-	- 51 348
* Capital	-	-	- 49 082
* Régularisation des sommes non distrib.	-	-	- 255
* Régularisation des sommes distrib.	-	-	- 2 011
VARIATION DE L'ACTIF NET	34 732	5,218	- 33,080
<u>AN 4 - Actif Net</u>			
a - En début de période	1 133 759	1 166 839	1 166 839
b - En fin de période	1 168 491	1 172 057	1 133 759
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>			
a - En début de période	20,336	21,244	21,244
b - En fin de période	20,336	21,245	20,336
VALEUR LIQUIDATIVE	57,459	55,169	55,751
AN 6 TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	3,06%	0,44%	5,42%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtés au 31/03/2018

(Unité en Dinars Tunisiens)

1- RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2018, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2- 1 *Prise en compte des placements et des revenus y afférents*

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2- 2 *Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées*

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31 Mars 2018, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur du marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 Mars 2018, ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 31 Mars 2018.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

2- 3 Evaluation des placements en obligation et valeurs assimilées :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Mars 2018, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurants au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations ont été évalués, au 31 Mars 2018, au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

2- 4 Evaluation des placements monétaires :

Les placements monétaires sont évalués à la date d'arrêté à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

2- 5 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3 - NOTES SUR LES ÉLÉMENTS DU BILAN ET DE L'ÉTAT DE RÉSULTAT

3- 1 Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2018 à 862 853 DT contre 929 268 DT au 31/03/2017, et se détaille ainsi :

Libellé	31/03/2018	31/03/2017	31/12/2017
Coût d'acquisition	841 518	943 604	918 172
- Actions et droits rattachés	127 566	155 421	159 994
- Titres OPCVM	57 992	58 218	58 218
- Obligations et valeurs assimilées	655 960	729 965	699 960
Plus ou moins values potentielles	5 851	-32 118	-11 688
- Actions et droits rattachés	5 372	-33 340	-12 293
- Titres OPCVM	479	1 222	605
- Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Intérêts courus sur obligations et valeurs assimilées	15 485	17 783	18 425
Total	862 853	929 268	924 909

L'état détaillé du portefeuille est présenté en annexe 1.

3- 2 Note sur les revenus du portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 9 792 DT pour la période allant du 01/01/2018, au 31/03/2018, contre un montant de 10 633 DT du 01/01/2017, au 31/03/2017, et se détaillent ainsi :

Libellé	31/03/2018	31/03/2017	31/12/2017
- Revenus des actions	-	-	7 957
- Revenus des Titres OPCVM	-	-	2 565
- Revenus des Obligations	9 792	10 633	41 324
Total	9 792	10 633	51 845

3-3 Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2018, à 206 074 DT contre 205 418 DT au 31/03/2017, et se détaille ainsi :

Libellé	31/03/2018	31/03/2017	31/12/2017
Bons de trésor à court terme	-	-	-
Compte à terme	206 074	205 418	202 966
Total	206 074	205 418	202 966

3-4 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent pour la période allant du 01/01/2018, au 31/03/2018, à 3 310 DT contre 2 812 DT du 01/01/2017, au 31/03/2017, et représentent le montant des intérêts courus sur les comptes de dépôts.

Libellé	31/03/2018	31/03/2017	31/12/2017
- Intérêts/ Placements à terme	3 310	2 812	12 039
- Intérêts/ Bons de trésor	-	-	-
Total	3 310	2 812	12 039

3-5 Note sur le capital

Capital au 01/01/2018	
- Montant	1 088 143
- Nombre de titres	20 336
- Nombre d'actionnaires	20
Souscriptions	
- Montant	-
- Nombre de titres	-
- Nombre d'actionnaires nouveaux	-
Rachats effectués	
- Montant	-
- Nombre de titres	-
- Nombre d'actionnaires sortants	-
Autres effets s/capital	
- Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	17 539
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	7 268
- Frais de négociation de titres	-41
Capital au 31/03/2018	
- Montant	1 112 908
- Nombre de titres	20 336
- Nombre d'actionnaires	20

3-6 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondantes aux sommes distribuables de l'exercice en cours et aux sommes distribuables des exercices antérieurs, se détaillent ainsi :

Libellé	31/03/2018	31/03/2017	31/12/2017
Sommes distribuables de l'exercice en cours	9 967	9 402	45 602
Sommes distribuables des exercices antérieurs	45 617	45 671	15
Total	55 583	55 073	45 617

3-7 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2018, à 3 354 DT contre 3 193 DT au 31/03/2017, et se détaille ainsi :

Libellé	31/03/2018	31/03/2017	31/12/2017
- Gestionnaire	990	996	975
- Dépositaire	2 364	2 196	3 085
Total	3 354	3 193	4 060

3-8 Note sur les charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/01/2018, au 31/03/2018, à 3 136 DT contre 3 180 DT du 01/01/2017, au 31/03/2017, et se détaillent ainsi:

Libellé	31/03/2018	31/03/2017	31/12/2017
- Rémunération du gestionnaire	2 845	2 890	11 619
- Rémunération du dépositaire	291	291	1 180
Total	3 136	3 180	12 799

3-9 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2018, à 102 570 DT contre 41 079 DT au 31/03/2017, et se détaille comme suit :

Libellé	31/03/2018	31/03/2017	31/12/2017
- Avoirs en banque	102 570	41 079	9 596
Total	102 570	41 079	9 596

3-10 Créances d'exploitation

Le solde de ce poste demeure inchangé au 31/03/2018, par rapport à celui du 31/03/2017, il s'élève à 348 DT et se détaille comme suit :

Libellé	31/03/2018	31/03/2017	31/12/2017
Dividendes à recevoir	348	348	348
Total	348	348	348

4 - AUTRES INFORMATIONS

4- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société est confiée à la société « STB Manager ». Celle-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

4- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à la « STB ». En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 1 180 Dinars TTC l'an.

Annexe 1

PORTEFEUILLE AU 31/03/2018
(Unité : en Dinars Tunisiens)

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2017	%Actif	% Actif Net
Actions & Droits rattachés		127 566,463	132 938,162	11,34%	11,37%
EURO-CYCLES	440	19 350,000	13 834,480	1,18%	1,18%
SFBT	638	13 380,520	15 081,682	1,29%	1,29%
SOTRAPIL	2700	29 184,703	38 556,000	3,29%	3,30%
SOTUVER	4600	22 304,040	25 180,400	2,15%	2,15%
SPDIT	1000	8 500,000	8 810,000	0,75%	0,75%
TUNIS RE	3580	32 998,000	29 427,600	2,51%	2,52%
SOTUVER NS	400	1 849,200	2 048,000	0,17%	0,17%
Obligations		655 960,000	671 444,605	57,30%	57,46%
AMENBANK2009 B	500	23 320,000	23 870,890	2,04%	2,04%
ATL 2014-3 C	500	40 000,000	40 341,917	3,44%	3,45%
ATTIJARI LEASING 2015-2	1000	60 000,000	60 972,098	5,20%	5,22%
BH SUB 2016-1 B	1000	100 000,000	105 408,219	9,00%	9,02%
BNA 2009 SUB	1000	46 640,000	48 616,207	4,15%	4,16%
BTE 2009	1000	20 000,000	20 453,369	1,75%	1,75%
BTK 2014-1 B	1000	80 000,000	81 384,679	6,95%	6,96%
CIL 2016/2	700	56 000,000	56 405,041	4,81%	4,83%
ELW 2013	1000	20 000,000	21 012,602	1,79%	1,80%
HL SUB 2015-1	1000	100 000,000	102 187,221	8,72%	8,75%
TL 2013-2 B	1000	60 000,000	60 539,704	5,17%	5,18%
ATL 2017-2 C	500	50 000,000	50 252,658	4,29%	4,30%
TITRES OPCVM		57 991,724	58 470,786	4,99%	5,00%
SICAV L'EPARGNANT	561	57 991,724	58 470,786	4,99%	5,00%
Total Général		841 518,187	862 853,553	73,63%	73,84%